

**280940**

**Avenir de la maison de police à Dampremy**  
**Question de Madame la Conseillère Anne Cattiez**

Depuis quelques mois, la maison hébergeant le poste de police, ainsi que le service population de Dampremy est fermée.

Cette maison est manifestement en train de se dégrader.

Monsieur l'Echevin pourrait-il nous dire si la Ville a prévu une destination autre à cet édifice ? Ne pourrait-elle pas être reconvertie en logements, dans un quartier où les logements corrects ne sont pas nombreux ?

**Réponse de Monsieur l'Echevin Eric Massin**

Cette maison qui hébergeait les services Accueil du Citoyen et le poste de commissariat de Dampremy fait partie du domaine public de la Ville et je rappelle à Madame la Conseillère que cette compétence relève de mon collègue, Monsieur FICHEROULLE et de ses départements, plus particulièrement le service Patrimoine et Bâtiments.

Néanmoins, je demande à mes services de prendre contact avec ceux-ci afin de voir quelles sont les possibilités de transférer ce bien dans le domaine privé et d'envisager les meilleures solutions pour la reconversion de ce bâtiment